

—
**RAPPORT
ANNUEL
2025**
—



LATITUDE 21

Fédération neuchâteloise
de coopération au développement

SOMMAIRE

03	LATITUDE 21 EN 2025	18	DES ORGANISATIONS MIEUX OUTILLÉES POUR UN IMPACT DURABLE	29	LA VIE DE LA FÉDÉRATION
04	LE MOT DU PRÉSIDENT	20	INFORMER POUR ENGAGER	35	ORGANISATIONS MEMBRES
06	RÔLE DE LATITUDE 21	22	DES PARTENARIATS PUBLICS AU SERVICE DES ODD	36	COMPTES 2025
08	L'AGENDA 2030 COMME CADRE DE RÉFÉRENCE	27	MOBILISER LES COMPÉTENCES POUR UNE ACTION RENFORCÉE	46	RAPPORT D'AUDIT
10	SOUTIEN AUX PROJETS DES ORGANISATIONS				

IMPRESSUM

Rédaction: Diana Polimeno

Collaboration: Jean Studer, Morgan Lécho, Manon Cretton, Nadja Godi

Graphisme: Alexia Nobs

Tirage: 250 exemplaires

Imprimé selon les normes FSC, dans le respect de l'environnement, en juin 2026.

Photo de couverture: MasiLime Sonke - planter les graines des futurs éco-changeurs. Un projet en Afrique du Sud soutenu par l'association IMBEWU. - © IMBEWU

LATITUDE 21 EN 2025

16
*Organisations neuchâteloises
rassemblées dans 1 fédération*

18
Projets soutenus dans 13 pays

91'245
*Personnes dont les conditions
de vie sont améliorées*

666'500
*Francs mobilisés auprès des
collectivités publiques*

6
Communes neuchâteloises contributrices

320
*Elèves neuchâtelois·es sensibilisé·es
à l'Agenda 2030*

23
*Bénévoles engagé·es au sein du
Conseil et des trois Commissions*

700
Heures de bénévolat

LE MOT DU PRÉSIDENT



traits, ont un impact direct sur la vie des gens et leur accès à des conditions d'existence dignes.

La tendance amorcée depuis quelques années s'accélère, emportant avec elle une part croissante du revenu national brut (RNB) dédiée à la coopération internationale. Sur les vingt dernières années, c'est une courbe en forme de cloche qui se dessine: une montée progressive avec un pic à 0,43 % en 2023, juste après le Covid, puis une baisse à 0,36 %, hors coûts liés à l'asile, ce qui correspond au niveau d'avant 2010. Vingt ans de progrès effacés. Vingt ans, c'est aussi à peu de choses près l'âge de Latitude 21, fondée en 2008.

Pourtant, en 2015, la Suisse avait soutenu l'objectif de l'ONU de consacrer 0,7 % de son RNB au développement, objectif jamais atteint et dont elle s'éloigne un peu plus à chaque cycle budgétaire. Même l'objectif intermédiaire de 0,5 % inscrit dans la législation paraît difficile à atteindre. Et les autorités fédérales planchent déjà sur de nouvelles coupes.

Une position qui ne reflète pas celle d'une grande majorité de la population, à en croire le dernier sondage réalisé à ce sujet par l'EPFL et publié en avril, qui montre que trois quarts des Suisses et des Suissesses sont opposés à de nouvelles réductions dans ce domaine. Des résultats qui montrent un attachement

profond à la solidarité dans notre pays mais aussi un décalage croissant avec la politique menée au niveau fédéral.

Les autorités ont ici une réelle opportunité de montrer ce que la Suisse sait faire: trouver des solutions équilibrées, agir avec discernement, tenir ses engagements. Cela mérite un vrai dialogue, loin des seules logiques comptables et partisans, pour défendre la vision du droit international qui a fait de la Suisse le siège des droits de l'Homme.

Dans notre canton, des dizaines d'organisations incarnent cette tradition au quotidien. Celles qui se sont réunies au sein de Latitude 21 unissent leurs efforts pour porter des projets ambitieux avec leurs partenaires du Sud. Leur engagement fait partie de notre région et nous en sommes fier·ères.

Le soutien de la Confédération demeure absolument indispensable à la poursuite de ce travail. Nous en sommes reconnaissants et espérons poursuivre durablement cette collaboration de longue date qui a permis à Latitude 21 de promouvoir des centaines de projets depuis sa création.

Latitude 21 peut également compter sur le soutien grandissant des collectivités locales, en particulier le Canton et les communes neuchâteloises, grâce auquel les effets des coupes fédérales ont été atténués et qui permet à la fédération de continuer à mener à bien sa double mission: soutenir des initiatives de qualité dans le Sud global et informer avec rigueur la population neuchâteloise.

Gageons que les cloches ne se mettent pas à sonner la fin de la coopération internationale au développement, mais qu'elles fassent résonner un réveil citoyen et surtout politique, à l'image de cette courbe qui, après avoir chuté, peut encore remonter, au profit d'une solidarité qui a fait ses preuves et qui a toute sa place dans l'identité de ce pays.

Que toutes celles et ceux qui s'engagent en sa faveur soient ici sincèrement remerciés.

Jean Studer, Président de Latitude 21

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Studer'.

RÔLE DE LATITUDE 21

UN RÔLE CENTRAL DE COORDINATION POUR UNE ACTION CONCERTÉE

À la fin de l'année 2025, Latitude 21 réunit seize organisations neuchâteloises engagées dans des projets de développement, principalement en Afrique subsaharienne. Depuis sa création en 2008, la fédération joue un rôle d'interface entre les collectivités publiques (Confédération, Canton de Neuchâtel et plusieurs communes neuchâteloises) soucieuses de soutenir des initiatives de qualité, et les organisations actives sur le terrain avec leurs partenaires dans les pays du Sud. En assurant la coordination entre ces différents acteurs, Latitude 21 garantit une utilisation rigoureuse des fonds publics tout en maximisant l'impact des projets menés. Elle constitue ainsi un point de rencontre entre ONG, autorités et acteurs privés engagés dans la coopération au développement.

MOBILISATION DE FONDS ET VALORISATION DES SAVOIR-FAIRE

Latitude 21 joue également un rôle déterminant dans le financement des projets internationaux portés par ses organisations membres. Elle mobilise des ressources auprès des collectivités publiques et veille à promouvoir le partage d'expériences et de connaissances entre les différents partenaires. Cette dynamique favorise l'émergence et la diffusion de bonnes pratiques, essentielles pour renforcer la qualité et la durabilité des projets de coopération.

INFORMER, SENSIBILISER, IMPLIQUER

Outre son action de terrain, Latitude 21 a pour mission de sensibiliser la population neuchâteloise aux enjeux des relations Nord-Sud et à la nécessité d'un développement mondial équitable et durable. Cette mission se traduit par des campagnes d'information, des événements publics, des formations et des actions pédagogiques menées en partenariat avec ses organisations membres et des établissements scolaires de la région. Une attention particulière est portée à la jeunesse en formation, à laquelle Latitude 21 s'adresse régulièrement afin de favoriser une prise de conscience précoce et durable des enjeux globaux.

L'AGENDA 2030 COMME CADRE DE RÉFÉRENCE

UN RÔLE DE CATALYSEUR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Latitude 21 agit comme un catalyseur d'initiatives en matière de coopération internationale. À travers ses actions à l'échelle cantonale et les projets menés avec ses organisations membres et leurs partenaires du Sud, elle favorise les synergies, renforce la collaboration entre acteurs et actrices et sensibilise la société civile neuchâteloise aux grands enjeux globaux. Ce double engagement, local et international, contribue activement à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) définis dans le cadre de l'Agenda 2030.

L'AGENDA 2030 : UNE BOUSSOLE POUR L'ACTION

Adopté par les Nations Unies, l'Agenda 2030 constitue un cadre de référence universel pour le développement durable. Il repose sur 17 ODD, eux-mêmes déclinés en 169 cibles, couvrant des thématiques majeures telles que l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation pour toutes et tous, l'accès à la santé, l'égalité des genres, l'eau et l'énergie, ou encore la préservation des écosystèmes et de la biodiversité. Ce programme global trace une voie claire pour une transformation durable des sociétés, en réponse aux défis sociaux, environnementaux et économiques contemporains.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE ENTRE TOUS LES ACTEURS ET TOUTES LES ACTRICES

Leur mise en œuvre repose sur l'engagement conjoint des pouvoirs publics, du secteur privé, du monde académique et de la société civile, aussi bien dans les pays du Sud que dans ceux du Nord. En ce sens, le travail de Latitude 21 s'inscrit pleinement dans cette dynamique collective, en connectant les réalités locales aux enjeux globaux et en œuvrant pour un développement plus juste, solidaire et durable.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



SOUTIEN AUX PROJETS DES ORGANISATIONS

La Commission des projets s'assure que les projets déposés répondent à des critères qualitatifs précis. Elle évalue les projets déposés et suit la mise en œuvre des projets soutenus.

En 2025, Latitude 21 a cofinancé 18 projets dans 13 pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie pour un montant total de CHF 471'130.

EXPERT·ES BÉNÉVOLES DE LA COMMISSION DES PROJETS



ZOOM SUR DEUX PROJETS SOUTENUS

Assurer ensemble la sécurité alimentaire dans le sud aride du Kenya – Action de Carême, via Action Jeune Solidaire ♡ Kenya

Au Kenya, la population fait face à une grande pauvreté et à une crise alimentaire aggravée par le changement climatique et les crises mondiales. Plus de la moitié de la population est touchée par l'insécurité alimentaire, surtout dans les régions très sèches de Matungulu et Kathonziweni. Là-bas, environ 75% des personnes vivent de l'agriculture, mais le manque d'eau et les sécheresses rendent cette activité très compliquée. Avec la hausse des prix et la baisse des revenus, près de 63% de la population vit sous le seuil de pauvreté. De plus, les inégalités entre hommes et femmes aggravent encore la situation : même si la majorité des personnes qui travaillent dans l'agriculture sont des femmes, elles ont rarement accès aux terres les plus fertiles.

Face à cette situation, Action de Carême soutient les communautés de Kathonziweni et Matungulu afin d'améliorer leurs conditions de vie et de garantir leur accès à l'alimentation dans un contexte de conditions climatiques difficiles. Le projet mis en place vise ainsi à renforcer la résilience des agriculteurs et agricultrices, en les accompagnant vers des pratiques agricoles

plus durables et une meilleure gestion de l'épargne, afin d'améliorer leur accès à la nourriture et leurs revenus.

Pour ce faire, le projet renforce les communautés locales en développant la solidarité, les compétences et l'autonomie des agriculteurs et agricultrices. Des réunions, des formations et des actions de sensibilisation sont régulièrement organisées, en impliquant aussi les acteur·ices locaux·ales. Sur le terrain, le projet met en place des pratiques agricoles durables comme les cultures de plein champ et la plantation d'arbres, pour mieux faire face aux sécheresses. La composante épargne du projet aide les groupes de solidarité à mieux gérer leur argent grâce à des formations en éducation financière. Elle met aussi en place des solutions pour gérer les problèmes liés au remboursement des prêts et renforce l'épargne de ces groupes grâce à un suivi régulier.

Les membres du groupe de solidarité Amani entreprennent un travail commun de fabrication de compost, 2025, diocèse catholique de Machakos



- Environ 2'000 personnes en situation de vulnérabilité bénéficiant d'un appui aux pratiques agricoles durables.
- Près de 300 élèves instruit·es à l'agroécologie.
- Plus de 12'000 personnes positivement impactées de manière indirecte par le projet.

REEZO 2 - Projet de renforcement de la résilience économique et environnementale des zones côtières les plus vulnérables au changement climatique (Phase II) - Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS) ♡ Sénégal

Au Sénégal, les populations des îles de Basse-Casamance sont particulièrement touchées par les effets du changement climatique. La montée des eaux, l'érosion côtière et la salinisation des sources d'eau douce fragilisent fortement les conditions de vie des communautés locales. À cela s'ajoutent d'importants défis sociaux et économiques, comme l'enclavement des îles, le manque d'accès aux services de base, la perte de terres agricoles et le manque d'emplois, poussant de nombreuses personnes à quitter la région. La pression grandissante sur les ressources naturelles, notamment sur la mangrove, accentue encore cette vulnérabilité.

Face à cette situation, le CEAS, en partenariat avec Justice et Développement, soutient depuis 2022 les populations de 21 îles de Basse-Casamance afin de renforcer leur résilience économique et environnementale. Le projet REEZO 2 vise à protéger les zones côtières contre les effets du changement climatique tout en développant des alternatives économiques durables pour les communautés locales.

Le projet agit à travers deux axes complémentaires. Le premier concerne la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques. Il prévoit notamment des campagnes de reboisement de mangroves, des actions de lutte contre l'érosion côtière ainsi que des activités de sensibilisation et d'éducation environnementale dans les écoles et les communautés. Le second axe vise à renforcer les activités économiques locales afin de réduire la pression sur les ressources naturelles et d'améliorer les conditions de vie des populations. Le projet accompagne ainsi le développement d'activités durables liées notamment à la pêche, à la filière des huîtres ou encore au maraîchage.

Une attention particulière est portée aux femmes et aux jeunes, qui sont parmi les plus vulnérables face aux effets du changement climatique. Le projet propose différentes formations portant sur l'agroécologie, l'entrepreneuriat, la gouvernance locale, les approches de mise en marché des produits locaux ainsi que l'adaptation aux changements climatiques. Grâce à ces activités, le projet contribue à renforcer les compétences, l'autonomie et la capacité des communautés locales à faire face durablement aux défis environnementaux et économiques.

- Environ 2'000 personnes, notamment des femmes transformatrices, des pêcheur·euses et aquaculteur·trices, des femmes et jeunes actif·ves dans le maraîchage ainsi que des apiculteur·trices et des élèves de différents établissements scolaires, sont directement soutenu·es par le projet.



- Plus de 10'000 personnes vivant dans les communautés des zones insulaires de Basse-Casamance devraient également bénéficier des effets du projet de manière indirecte.

CARTE DES PROJETS SOUTENUS EN 2025

En 2025, 18 projets déposés par les organisations membres ont bénéficié d'un soutien de la part de Latitude 21, pour un montant total de CHF 471'130.

AFRIQUE DU SUD

IMBEWU / Neuchâtel

Garden Project: Formation des jeunes du township de Walmer
 ☿ Afrique du Sud || CHF 26'290

Médecins du Monde (MDM) / Neuchâtel

Renforcer les efforts et améliorer les réponses pour mettre fin à toutes les formes de violences basées sur le genre au Zimbabwe
 ☿ Zimbabwe || CHF 58'300

AFRIQUE DE L'OUEST

ACHEMA / Neuchâtel

Soutien aux enfants, aux jeunes et aux familles dans une extrême pauvreté
 ☿ Mauritanie || CHF 11'880

Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS) / Neuchâtel

REEZO – Projet de renforcement de la résilience économique et environnementale des zones côtières les plus vulnérables au changement climatique
 ☿ Sénégal || CHF 43'010

Échanges Agadez Niger / Le Locle

Centre d'éducation scolaire et professionnelle à Agadez
 ☿ Niger || CHF 23'430

École-internat pour les enfants de nomades à Eroug
 ☿ Niger || CHF 10'230

Jéthro / Les Ponts-de-Martel

Projet d'appui à 100 détenteur-trices de bétail laitier
 ☿ Burkina Faso || CHF 5'390

Introduction de l'agriculture de conservation pour 3000 paysan-nés burkinabè
 ☿ Burkina Faso || CHF 30'030

Paspanga / Cernier

Programme eau-hygiène-assainissement de Zoodo (eha-zoodo)
 ☿ Burkina Faso || CHF 14'190

AFRIQUE DE L'EST

Action de Carême, via Action Jeune Solidaire (AJS) / Cortaillod

Assurer ensemble la sécurité alimentaire dans le sud aride du Kenya
 ☿ Kenya || CHF 21'010

Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS) / Neuchâtel

Bonapti – Bongolava alimentation, production et transformation
 ☿ Madagascar || CHF 52'140

AFRIQUE CENTRALE

Betsaleel / Dombresson

Amélioration des soins au centre Béthanie
 ☿ Tchad || CHF 15'950

Association Ensemble nous sommes Forts pour Idjwi (EFI) / Le Prévoux

Développement des capacités des filles et femmes d'Idjwi-Nord par l'intermédiaire d'activités sportives
 ☿ R.D. Congo || CHF 17'050

KASNOMA / La Chaux-de-Fonds

Renforcement de la santé en particulier celle des enfants à risque de développer le Noma
 ☿ R.D. Congo || CHF 18'700

Réhabilitation Éducation Aide sociale (REA) Suisse / Le Locle

Appui des dynamiques des organisations paysannes de Koupa-Kagnam et environs dans l'organisation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles
 ☿ Cameroun || CHF 24'530

Appui et suivi des femmes enceintes à haut risque et des enfants de 0 à 5 ans souffrant de malnutrition en zone rurale
 ☿ Cameroun || CHF 23'870

AMERIQUE LATINE

Médecins du Monde / Neuchâtel

Répondre à la violence basée sur le genre et promouvoir la santé et les droits sexuels et reproductifs dans les familles, les écoles, les communautés et le système de santé du Chiapas
 ☿ Mexique || CHF 55'000

ASIE DU SUD-EST

Entraide Protestante Suisse (EPER), via Action Jeune Solidaire (AJS) / Cortaillod

Culture durable de la noix de cajou pour lutter contre les conséquences du changement climatique
 ☿ Cambodge || CHF 20'130



DES ORGANISATIONS MIEUX OUTILLÉES POUR UN IMPACT DURABLE

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARTENAIRES DU SUD

Latitude 21 soutient l'action de ses organisations membres engagées dans les pays en développement, en favorisant la mise en réseau et en valorisant les dynamiques de partenariat. Ces initiatives visent à appuyer les efforts de groupes marginalisés ou défavorisés afin de renforcer leur autonomie. Cela passe par l'amélioration de leur capacité à faire valoir leurs droits ainsi que par un meilleur accès aux ressources et aux prestations. La fédération reste également attentive à la prise en compte des inégalités entre les sexes, en soutenant des démarches sensibles aux réalités différenciées vécues par les femmes et les hommes.

APPUI À LA GOUVERNANCE ET À LA GESTION FINANCIÈRE

Latitude 21 accompagne ses organisations membres à travers des formations ciblées et des suivis individualisés proposés par ses commissions. Le 30 octobre, la Commission financière a organisé une formation à propos des normes SWISS-GAAP RPC-21 et plus précisément de la variation des fonds.

RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL PAR L'EXPERTISE BÉNÉVOLE

La Commission financière joue un rôle central dans ce dispositif. Elle suit la gestion financière des membres, pilote le système de contrôle interne de la fédération et contribue ainsi à la rigueur et à la transparence des pratiques comptables. Composée de professionnel·les issus·es du domaine de la gestion financière et comptable, elle réunit des personnes qui s'engagent bénévolement en mettant leurs compétences au service de la fédération. Par leur expertise et leur implication, elles assurent un accompagnement de qualité, indispensable au renforcement institutionnel des organisations membres.

EXPERT·ES BÉNÉVOLES DE LA COMMISSION FINANCIÈRE



Daniel Schneider
Président de la CF
Ingénieur civil HES
Ancien chargé de programmes et directeur du CEAS



Laurence Lutz
Vice-présidente de la CF
Licence en sciences politiques
Contrôleuse de gestion EMEA



Anne-Sylvie Wydler
Membre de la CF
Comptable et travaille chez Gucci depuis 20 ans à la finance



Jean-Marie Rotzer
Membre de la CF
Menuisier et ingénieur du bois HES
Administrateur du fond pour la formation et le perfectionnement professionnels
Président de l'association EFI



Valérie Garcia
Membre de la CF
Licence universitaire en Sciences Economiques
Brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales

INFORMER POUR ENGAGER

UNE MISSION AU CŒUR DU TERRITOIRE

Latitude 21 développe dans le canton de Neuchâtel des activités visant à informer et sensibiliser la population, les collectivités publiques ainsi que les milieux économiques, politiques et sociaux aux enjeux des relations Nord-Sud. Cet engagement s'inscrit dans une volonté de promouvoir un développement durable et équitable à l'échelle mondiale, en ancrant ces thématiques globales dans le contexte local.

La campagne d'information « Les ODD, c'est quoi? » initiée par Latitude 21 en 2021 est toujours en cours. L'exposition conçue à cette occasion est mise à disposition des organisations pour leurs manifestations, comme lors de l'anniversaire des 25 ans de Jéthro aux Ponts-de-Martel.



UNE EXPERTISE BÉNÉVOLE AU SERVICE DE LA SENSIBILISATION

La Commission d'information et de communication joue un rôle clé dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie de communication de Latitude 21. Elle élabore les campagnes d'information, coordonne les activités de sensibilisation et veille à la cohérence des messages portés par la fédération.

Composée de professionnel·les issues des domaines de la communication et de la coopération internationale, cette équipe s'engage à titre bénévole pour faire rayonner les actions de Latitude 21 et sensibiliser un large public aux enjeux du développement durable et des relations Nord-Sud. Leur expertise permet de traduire des problématiques complexes en messages clairs, accessibles et mobilisateurs, renforçant ainsi l'impact des activités menées sur le territoire cantonal.

EXPERT·ES BÉNÉVOLES DE LA COMMISSION D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Letizia Manzambi
Présidente de la CIC
Master en socio-économie
Chargée de programme
au CEAS



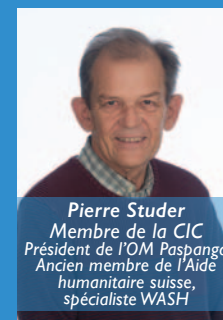
Antoine Morata
Membre de la CIC
Licencié ès lettres
Responsable communication
institutionnelle et médias chez
Médecins du Monde Suisse



Jennifer Marchand
Membre de la CIC
Bachelor en communication
publique
Chargée de communication
au CEAS



Elsa Bettenmann
Membre de la CIC
Master en sciences politiques
mention relations internationales
Chargée des partenariats
institutionnels chez Médecins
du Monde Suisse



Pierre Studer
Membre de la CIC
Président de l'OM Paspanga
Ancien membre de l'Aide
humanitaire suisse,
spécialiste WASH

DES PARTENARIATS PUBLICS AU SERVICE DES ODD

Par son ancrage local et ses actions à l'international, Latitude 21 joue un rôle actif dans la promotion des Objectifs de développement durable. En collaborant avec les collectivités publiques à tous les niveaux institutionnels — communes, Canton, Confédération — la fédération consolide son engagement pour un développement plus juste, solidaire et durable.

PARTENARIAT AVEC LE CANTON DE NEUCHÂTEL

L'année 2025 a été marquée par une évolution institutionnelle importante dans le suivi du dossier Latitude 21. À l'occasion de la nouvelle législature, un changement d'interlocuteur est intervenu au 1er juin : le dossier est désormais porté par le Département de l'économie et de la cohésion sociale (DECS), dirigé par Mme Florence Nater, qui succède à M. Frédéric Mairy. Cette transition s'inscrit dans une dynamique de continuité, les relations établies restant très positives et constructives.

L'année a également marqué le début d'un nouveau contrat de contribution d'une durée de quatre ans, consolidant ainsi le cadre de collaboration entre le Canton et Latitude 21 et offrant une visibilité essentielle à moyen terme.

Par ailleurs, la Stratégie 2030 pour le développement durable du Canton de Neuchâtel, validée par le Grand conseil neuchâtelois en septembre 2025, intègre

explicitement la dimension internationale du développement durable. Dans ce cadre, Latitude 21 est reconnue comme un interlocuteur privilégié, renforçant ainsi sa légitimité et son rôle au sein des politiques publiques cantonales.

SOUTIEN DE LA CONFÉDÉRATION

À l'instar des sept fédérations cantonales de coopération au développement, Latitude 21 est soutenue depuis ses débuts par la Direction du développement et de la coopération au niveau fédéral. Les coupes supplémentaires adoptées par le Parlement fédéral dans le domaine de la coopération internationale lors de sa session d'hiver 2024 ont entraîné des répercussions sur l'ensemble des ONG partenaires. Ainsi, la contribution allouée à Latitude 21 pour 2025 a été réduite à CHF 251'500, après une diminution de 10,5 %, représentant une perte de CHF 29'650.

SOUTIEN COMMUNAL ET ANCRAGE TERRITORIAL RENFORCÉ

En 2025, le soutien financier des communes à Latitude 21 a franchi un cap significatif en dépassant les CHF 130'000, établissant ainsi un niveau record. Ce résultat témoigne à la fois de l'intérêt croissant des collectivités publiques pour une démarche collective en faveur d'un développement durable et équitable, et de l'ancrage solide des valeurs défendues par Latitude 21 au sein du territoire neuchâtelois.

Au cours de cette année, Latitude 21 a pu compter sur l'engagement de six communes partenaires : Neuchâtel (CHF 55'000), Boudry (CHF 20'000), Val-de-Travers (CHF 18'000), Val-de-Ruz (CHF 17'000), La Chaux-de-Fonds (CHF 10'000) et Le Locle (CHF 5'000). À ce soutien s'ajoute celui du Cercle scolaire de la Grande Béroche, qui contribue depuis plusieurs années à hauteur de CHF 6'000, confirmant ainsi la pertinence et la continuité de cette collaboration.

La Ville de La Chaux-de-Fonds en particulier marque son retour parmi les partenaires de Latitude 21. Une nouvelle collaboration a été mise en place en 2025, accompagnée d'un soutien financier de CHF 10'000, illustrant une volonté renouvelée de s'engager dans les actions portées par la fédération.

Par ailleurs, les autorités de la Ville de Neuchâtel ont renouvelé leur engagement en signant une convention couvrant la période 2025-2028. Celle-ci prévoit l'octroi d'une subvention annuelle de CHF 55'000 jusqu'en 2028, assurant ainsi une stabilité financière essentielle à la poursuite des activités de Latitude 21.

Enfin, des échanges ont été menés avec les autorités de Val-de-Ruz, partenaire de longue date, en vue de renforcer la collaboration existante. Ces discussions portent notamment sur le développement d'un volet pédagogique, en partenariat avec l'École de la Fontenelle. La Commune a manifesté un intérêt marqué pour l'intégration et l'extension de cette dimension éducative au sein du partenariat.

LES COMMUNES CONTRIBUTRICES

Retrouvez toutes les communes contributrices du canton de Neuchâtel (représentées en bleu). Votre commune ne comporte pas encore de données? N'hésitez pas à nous contacter pour valoriser votre contribution!



ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Depuis sa création en 2008, Latitude 21 entretient une collaboration étroite avec les écoles et gymnases du canton de Neuchâtel. L'organisation accorde une attention particulière à la jeunesse en formation, en développant des animations pédagogiques qui permettent d'explorer les enjeux de la coopération internationale et des ODD.

Un nouveau jeu pédagogique développé par Latitude 21 a été testé avec succès. Jeu de rôles participatif et ludique, «Fédér'actions» propose aux élèves d'endosser le rôle de la Commission des projets en évaluant des projets fictifs.

En 2025, Latitude 21 a participé aux Journées Nord-Sud du Lycée Blaise-Cendrars, en collaboration avec deux organisations membres. Le 8 mai, le CEAS a proposé un jeu de rôles autour de la gestion des déchets, invitant les élèves à collaborer pour concevoir un système adapté à un village fictif. Le 9 mai, l'association Jéthro a présenté ses actions en agroécologie menées au Burkina Faso. Cette collaboration a favorisé des échanges riches et une réflexion engagée sur les enjeux globaux, tout en renforçant les liens entre les milieux scolaire et associatif.

Des animations ont aussi été menées en automne à Fleurier, permettant à plusieurs organisations membres de présenter leurs projets en classe, avant un vote des élèves. Le 13 novembre, Médecins du Monde et le CEAS sont intervenus au Collège Les Cerisiers à la Grande Béroche, où le projet de Médecins du Monde a été plébiscité. Le 20 novembre, Action de Carême (via Action Jeune Solidaire) et le CEAS ont présenté leurs projets à l'École Jean-Jacques Rousseau à Fleurier, avec une préférence exprimée en faveur du CEAS.

Les organisations qui avaient remporté les votes des animations pédagogiques en 2024 ont présenté l'avancement de leurs activités aux élèves de la volée précédente dans le courant du printemps. Médecins du monde s'est rendu le 16 juin à l'École Jean-Jacques Rousseau et Être Partenaire aux Cerisiers le 19 juin.

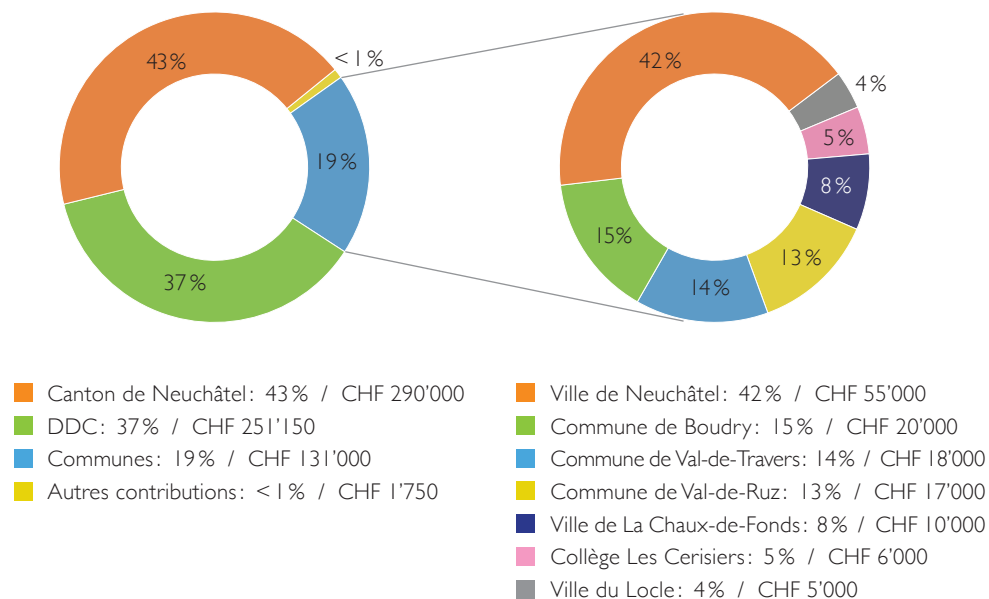
Au total, ces différentes activités ont permis de sensibiliser 320 élèves.



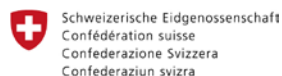
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARTENAIRES EN 2025

CONTRIBUTIONS
DES PARTENAIRES
CHF 672'500

CONTRIBUTIONS
DES COMMUNES*
CHF 131'000



* Le Collège Les Cerisiers contribue directement



Direction du développement
et de la coopération DDC



MOBILISER LES COMPÉTENCES POUR UNE ACTION RENFORCÉE

Latitude 21 s'engage activement dans la mise en réseau des savoirs et des expertises, convaincue que la coopération au développement gagne en efficacité lorsque les compétences issues des secteurs public, privé et associatif sont mobilisées de manière complémentaire. Cette approche repose sur un double engagement : celui des personnes et des institutions qui partagent les valeurs de solidarité internationale et celui des structures qui soutiennent ces dynamiques collectives.

UNE COORDINATION SUISSE LATINE EN SYNERGIE

Dans ce cadre, Latitude 21 participe au Federeso, réseau informel des fédérations cantonales de Suisse latine actives en coopération internationale. Le Federeso rassemble la FGC (Genève), la Fedevaco (Vaud), la FICD (Jura et Berne francophone), Fribourg-Solidaire, Valais solidaire, la FOSIT (Tessin et Grisons italophones) et Latitude 21 (Neuchâtel). Depuis 2019, une coordination à mi-temps soutient la dynamique collective du réseau en favorisant les échanges, les apprentissages croisés et la définition de positions communes.

Depuis 2024, la Direction du développement et de la coopération (DDC) a encouragé les fédérations cantonales à déposer une demande commune afin d'obtenir une contribution. À la suite de l'examen de cette demande, la DDC a invité les fédérations à renforcer leur approche en élaborant un programme stratégique commun, mettant davantage l'accent sur leur impact international à travers les projets et programmes cofinancés des organisations membres. Avec l'appui d'un expert de la DDC, ce programme a été développé en 2025 et constitue le socle d'obtention des contributions de base pour 2026, puis pour la période 2027-2028.

L'année 2025 a ainsi été marquée par une forte intensification du travail de coordination, avec 24 réunions consacrées en grande partie à l'élaboration de ce programme commun (dont 19 par visioconférence, trois ateliers au siège de la DDC à Zollikofen et deux séances en présentiel). Par ailleurs, une séance stratégique du Federeso s'est tenue le 2 octobre 2025 à Martigny, à l'occasion de l'anniversaire de Valais Solidaire, réunissant les secrétaires généraux·ales et les président·es des fédérations. Les discussions ont notamment porté sur la gouvernance du réseau.

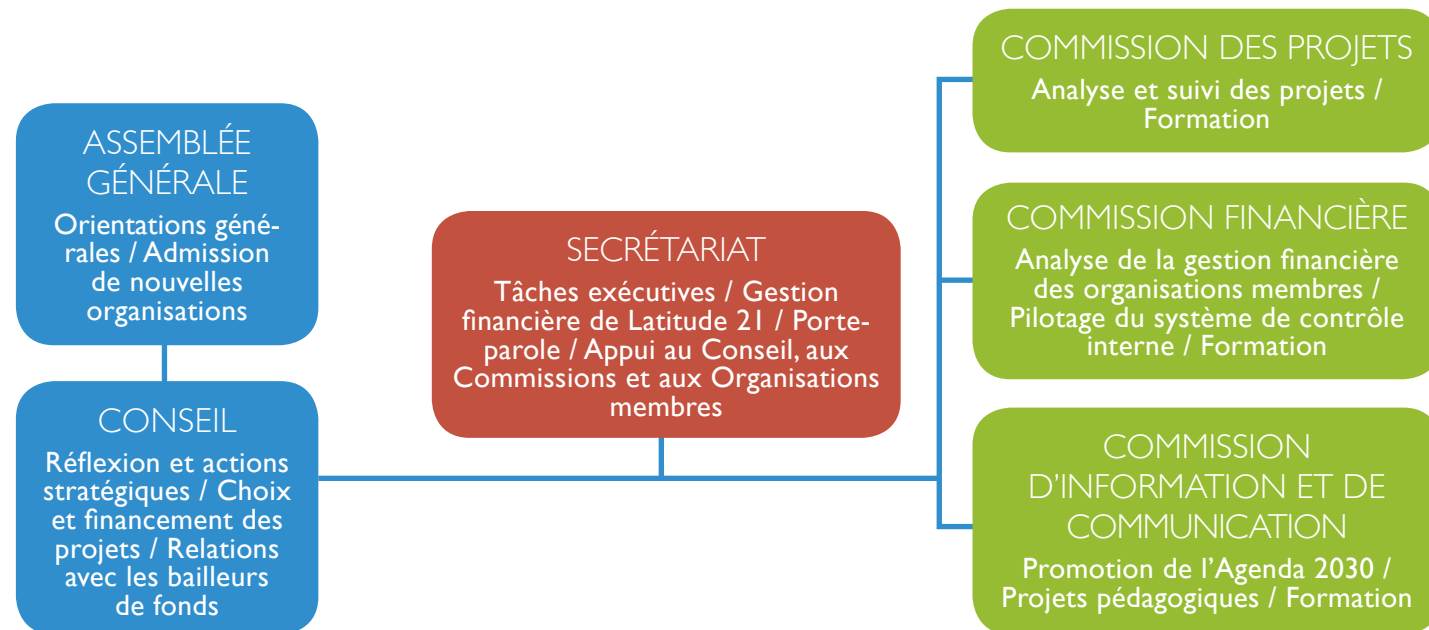
À cet égard, il convient de rappeler que la composition du Bureau du Federeso évolue tous les deux ans selon un principe de rotation. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2026, il sera composé de Valais Solidaire, de la Fedevaco et de la FGC, tandis que pour la période 2024-2025, il réunissait Latitude 21, la FICD et la FGC.

UN ENGAGEMENT INÉDIT DU SECTEUR PRIVÉ

Latitude 21 cultive également des partenariats avec le secteur privé, à l'image de la collaboration initiée en 2019 avec Gucci Timepieces & Jewelry. Dans le cadre du programme « Gucci Changemakers », l'entreprise permet à ses employé·es de consacrer plusieurs jours par an à des activités d'intérêt général. En 2025, une employée a ainsi contribué aux travaux de la Commission financière de Latitude 21 et deux anciennes collaboratrices ont maintenu leur engagement bénévole, apportant leurs compétences dans une logique de solidarité professionnelle.

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

L'Assemblée générale de Latitude 21 est formée par ses organisations membres. Organe suprême de la fédération, c'est elle qui élit les membres du Conseil, l'organe dirigeant. Celui-ci nomme les membres des Commissions des projets, de suivi financier et d'information et de communication. Ces instances sont bénévoles. En 2025, elles ont mobilisé 23 personnes qui ont consacré plus de 700 heures de travail à la fédération. Les instances sont appuyées par un secrétariat professionnel composé de deux personnes salariées (1.2 équivalent plein temps ; même taux en 2024) et d'un·e d'assistant·e de programme engagé·e dans le cadre de stages professionnalisants de six mois à un taux de 80%. Enfin, un mandat de deux mois à un taux de 20% a été confié à Charles Massy, anciennement stagiaire à Latitude 21, afin de finaliser la réalisation de l'animation « Fédér'actions ».



CONSEIL

Jean Studer, président

Véronique Clivaz, vice-présidente

Pierre Borer, représentant de l'État

Daniel Schneider, président de la Commission financière

Elsa Bettenmann, présidente de la Commission d'information et de communication (jusqu'au 3.6.2025)

Letizia Manzambi, présidente de la Commission d'information et de communication (depuis le 3.6.2025)

Sacha Jeanneret, co-président de la Commission des projets

Dorothee Nicolaisen (depuis le 3.6.2025)

Jean-François Houmard (jusqu'au 3.6.2025)

Jean-Marie Rotzer

Laurent Mader (depuis le 3.6.2025)

SECRÉTARIAT

Diana Polimeno, secrétaire générale

Morgan Léchet, secrétaire général adjoint

Charles Massy, stagiaire du 1.9.2024 au 28.02.2025 et collaborateur scientifique du 1.8.2025 au 30.9.2025

Benoît Schmidlin, stagiaire du 1.3.2025 au 31.08.2025

Maude Stauffer, stagiaire du 1.9.2025 au 28.2.2026

Nadja Godi (GG Consulting Sàrl), gestion comptable et gestion administrative des ressources humaines

COMMISSION DES PROJETS

Sacha Jeanneret, co-président

Joep Slaats, co-président

Anne Zwahlen

Caroline Hostettler

Hossein Sarem Kalali

Jean-Marie Oppliger

Jean-Michel Jordan

COMMISSION FINANCIÈRE

Daniel Schneider, président

Anne-Sylvie Wydler, programme Gucci « Changemakers »

Jean-Marie Rotzer

Johanna Bendriss

Laurence Lutz

Valérie Garcia

COMMISSION D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Letizia Manzambi, présidente

Antoine Morata

Elsa Bettenmann

Jennifer Marchand

Pierre Studer, depuis le 9.12.2025

CONSEIL

En 2025, le Conseil s'est réuni à sept reprises. A l'issue des élections qui ont eu lieu lors de l'Assemblée générale du 3 juin, trois nouvelles personnes ont intégré le Conseil. Il s'agit de M. Laurent Mader, représentant d'une organisation membre à base bénévole (Echanges Agadez Niger), de Mme Letizia Manzambi, présidente de la Commission d'information et de communication et représentante d'une organisation membre professionnelle (CEAS) et de Mme Dorothee Nicolaisen, également représentante d'une organisation membre professionnelle (Médecins du Monde).

Au cours de l'année, le Conseil a poursuivi activement le développement et la consolidation de ses activités. Il a notamment procédé à la signature des contrats de contribution avec le Canton pour la période 2025-2028 ainsi qu'avec la DDC pour 2025. Parallèlement, il a supervisé l'élaboration d'une nouvelle demande commune de contribution auprès de la DDC, en collaboration avec les sept fédérations cantonales, pour la période 2026-2028. Le Conseil a également poursuivi la réflexion stratégique visant à renforcer les partenariats avec les communes neuchâteloises.

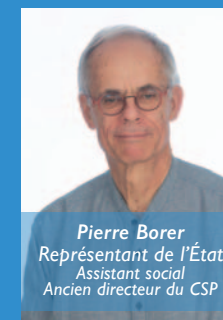
La question du niveau d'exigences envers les organisations membres a par ailleurs fait l'objet d'une attention particulière. Elle a été discutée lors d'une rencontre des organisations membres le 11 mars, puis approfondie par le Conseil lors de ses séances des 27 mars et 29 avril. Dans ce cadre, il a été décidé de créer un groupe de travail chargé d'identifier des pistes concrètes pour simplifier la charge administrative, tant au niveau des demandes de financement que du rapportage. Le mandat et la composition de ce groupe ont été définis après la pause estivale, sur la base d'un travail préparatoire mené par la vice-présidente Mme Véronique Clivaz et le Secrétariat. Une première séance s'est tenue en octobre avec les organisations membres afin d'en désigner deux représentant·es : M. Pierre Studer pour les organisations bénévoles et M. Niels Bourquin pour les organisations professionnelles. Le groupe de travail inclut également M. Jean-Marie Oppliger, représentant de la Commission des projets. Il s'est réuni une première fois en novembre. Ce processus de plusieurs mois vise à mettre en place des améliorations durables, tout en tenant compte des exigences auxquelles est astreinte la fédération ainsi que des réalités de terrain des organisations membres et de leurs partenaires.



Jean Studer
Président
Avocat
Ancien Conseiller d'Etat
Ancien président du conseil de la
Banque nationale suisse (BNS)
Président de la
Cinémaèque suisse



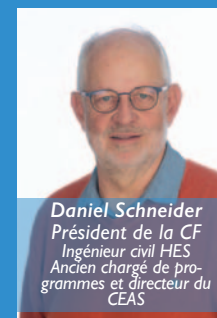
Véronique Clivaz
Vice-présidente
Avocate
Chargée de missions à la
direction du service cantonal
de la santé publique
Ancienne secrétaire générale
du département des finances
et de la santé (DFS)



Pierre Borer
Représentant de l'Etat
Assistent social
Ancien directeur du CSP



Letizia Manzambi
Présidente de la CIC
Master en socio-économie
Chargée de programme
au CEAS



Daniel Schneider
Président de la CF
Ingénieur civil HES
Ancien chargé de pro-
grammes et directeur du
CEAS



Sacha Jeanneret
Co-président de la CP
Master en Economie politique
Responsable de la gestion du
cycle projet pour une ONG
internationale suisse



Dorothee Nicolaisen
Membre du Conseil
Responsable des partena-
riats et de la philanthropie
chez Médecins du monde



Jean-Marie Rotzer
Membre du Conseil
Menuisier et ingénieur du
bois HES
Administrateur du fond pour
la formation et le perfec-
tionnement professionnels
Président de l'association EFI



Laurent Mader
Membre du Conseil
Président de l'association
Echanges Agadez Niger

RENCONTRE ANNUELLE DES ORGANISATIONS MEMBRES

Deux organisations membres ayant fait leurs preuves en recherche de fonds ont partagé leurs pratiques avec les autres membres, à l'occasion d'une rencontre annuelle qui s'est tenue avant l'Assemblée générale du 3 juin.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le 3 juin 2025, l'Assemblée générale de Latitude 21 s'est tenue à Saint-Blaise. Le mot de bienvenue a été prononcé par Mme Vanessa Renfer, Conseillère communale de Laténa.

L'Assemblée générale extraordinaire du 9 décembre a, quant à elle, eu lieu à Colombier, en présence de Mme Solange Platz Erard, Présidente du Conseil communal de Milvignes, qui a salué l'engagement des organisations membres en faveur de la réduction des inégalités.

À cette occasion, l'organisation membre Jéthro a donné la parole à son partenaire local au Burkina Faso, intervenu par visioconférence. Celui-ci a présenté le contexte du pays, où une large majorité de la population dépend de l'agriculture, ainsi que les activités menées, notamment des formations agricoles de base et avancées.

ORGANISATIONS MEMBRES

L'association As'ciarue, membre de Latitude 21 depuis 2019, soutenait un projet de centre artistique destiné aux enfants de la rue à Kinshasa. Dès 2024, il est devenu difficile pour l'association d'assurer la continuité de ses activités, ce qui a conduit à sa dissolution au 31 décembre 2024. Latitude 21 a été informée de cette décision et regroupe ainsi seize organisations à la fin de l'année 2025.

ACHEMA
www.achema.ch

Adefe-Nlati
www.ade-fe-nlati.org

AJS - Action Jeune Solidaire

Betsaleel-Suisse
www.betsaleel.ch

CEAS - Centre Écologique Albert
Schweitzer
www.ceas.ch

Échanges Agadez Niger
www.echangesagadezniger.ch

EFI - Ensemble nous sommes Forts
pour Idjwi
www.efiassociation.org

Eirene-Suisse - Section neuchâteloise
www.eirenesuisse.ch

IMBEWU-Suisse
www.imbewu.org

Jéthro
www.jethro-suisse.org

Kasoma
www.kasoma.ch

MdM - Médecins du Monde-Suisse
www.medecinsdumonde.ch

Paspanga
www.paspanga.ch

REA Suisse - Réhabilitation Education
Aide Sociale Suisse
www.rea-suisse.ch

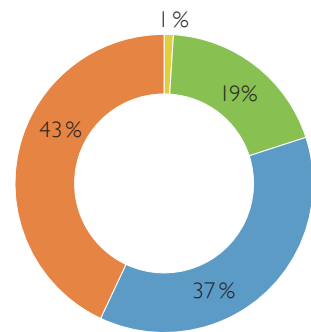
Reso Collect
www.resocollect.org

SASPI
www.saspi.ch
(anciennement Indian Project)

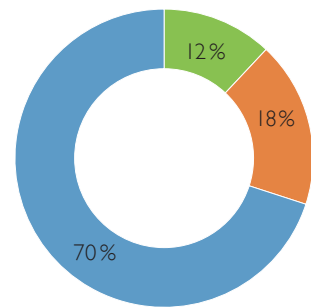
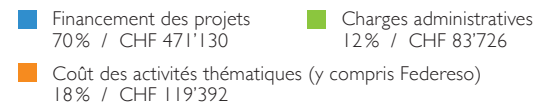
COMPTES 2025

Les comptes 2025 de Latitude 21 sont tenus selon les recommandations Swiss GAAP RPC 21. Les comptes et les états financiers complets sont disponibles auprès du Secrétariat de Latitude 21.

TOTAL DES PRODUITS: 100% / CHF 679'250



TOTAL DES CHARGES: 100% / CHF 674'248



TOTAL VARIATION DES FONDS: CHF 5'748

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

	31 décembre 2025 - CHF	31 décembre 2024 - CHF
ACTIFS		
Caisse	175	84
Postfinance 10-780954-1	108'805	135'024
Trésorerie ¹	108'980	135'108
Créances ²	10'010	2'000
Charges constatées d'avance	0	0
Produits à recevoir	0	0
Actifs de régularisation ³	10'010	2'000
<i>Total Actif circulant</i>	118'990	137'108
Infrastructure informatique	4'493	4'493
Cumul des amortissements de l'infrastructure informatique	-4'492	-4'492
Immobilisations corporelles (infrastructure)	1	1
<i>Total Actif immobilisé</i>	1	1
ACTIFS	118'991	137'109

	31 décembre 2025 - CHF	31 décembre 2024 - CHF
PASSIFS		
Reliquats MdM	10'300	17'100
Reliquats CEAS	8'650	16'230
Reliquats Jéthro	3'220	3'110
Reliquats Imbewu	2'390	6'080
Reliquats REA	10'370	13'120
Reliquats AJS	7'820	6'170
Reliquats Betsaleel	5'160	3'710
Reliquats EFI	1'550	390
Reliquats EAN	6'120	6'520
Reliquats ACHEMA	1'080	0
Reliquats Paspanga	2'670	2'850
Reliquats Adefe-Nlati	4'750	4'750
Reliquats Eirene	0	0
Reliquats Kasnoma	1'700	2'320
Reliquats As'Ciarue	0	800
Reliquats ⁴	65'780	83'150
Charges à payer	7'129	12'879
Passifs de régularisation ⁵	7'129	12'879
Engagements à court terme	72'909	96'029
Fonds DDC	0	0
Fonds Canton de Neuchâtel	3'100	9'948
Fonds Contributions récupérées	9'156	8'356
Fonds privés et autres	300	0
Capital des fonds affectés ⁶	12'556	18'304
Capital libre ⁸	11'185	11'185
Réserve report projets	17'340	9'590
Réserve Anniversaire Latitude 21	5'000	2'000
Résultat de l'exercice ⁷	0	0
Capital de l'organisation	33'525	22'775
PASSIFS	118'9	137'109

EXPLICATION DES POSTES DU BILAN

1 Trésorerie

Selon extrait Postfinance et livre de caisse.

2 Créances

Selon les directives financières de la fédération, Latitude 21 finance au maximum le 80% du coût effectif d'un projet. Une OM ne remplissant pas cette disposition est appelée à restituer le trop-perçu. Il n'y a pas eu de cas en 2025 et le montant de CHF 10'010 concerne une créance de CHF 10'000 envers la Ville de La Chaux-de-Fonds (contribution 2025) et de CHF 10 pour une location de salle (décembre 2025).

3 Actifs de régularisation

Se référer au commentaire au point 2. Créances.

4 Engagements à court terme

Latitude 21 verse le 90% des contributions de projets octroyées au moment de la signature du contrat. Le virement de l'IGP de 10% de la contribution au projet (reliquat) est effectué après réception et approbation par la Commission des projets des rapports narratif et financier de chaque projet et figure ainsi dans les engagements à court terme.

5 Passifs de régularisation

Charges à payer : diverses factures reçues en 2025 concernant l'exercice 2024. Les décomptes finaux des assurances sociales 2025 ont été finalisés à l'exception de la LAA.

6 Capitaux des fonds affectés

Se référer au tableau de variation des fonds au 31.12.2025.

Le capital des fonds affectés entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2025 a diminué de CHF 5748 (voir explications dans la note relative au tableau de variation du capital).

7 Résultat de l'exercice 2025 reporté au bilan

L'exercice 2025 est à l'équilibre, sans bénéfice ni perte.

8 Capital libre

Le capital libre non affecté est identique entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025.

Le capital de l'organisation affecté au 31.12.2025 se répartit comme suit :

- Réserve report projets de CHF 17'340
- Réserve Anniversaire Latitude 21 de CHF 5'000

COMPTE DE RÉSULTAT 2025

	Du 01.01.2025 au 31.12.2025	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
PRODUITS DE L'ASSOCIATION		
RECETTES LIBRES		
Cotisations OM avec salarié-es	2'000	1'600
Cotisations OM sans salarié-es	2'200	3'400
Indemnités de gestion des projets des OM (5%) ²	6'550	6'590
<i>Recettes libres</i>	10'750	11'590
RECETTES AFFECTÉES ¹		
Contributions DDC	251'500	281'150
Contribution de la DDC pour projets	108'421	129'399
Contribution de la DDC aux activités	75'832	69'274
Contribution institutionnelle de la DDC	67'247	82'476
Contributions Canton	290'000	290'000
Contribution du Canton pour projets	231'411	235'640
Contribution du Canton aux activités	42'110	44'364
Contribution institutionnelle du Canton	6'483	0
Autres prestations du Canton (Audit CCFI)	9'996	9'996
Contributions communes	124'450	125'210
Contribution Ville de Neuchâtel pour projets	52'250	65'075
Contribution Commune de Val-de-Travers pour projets	17'100	14'250
Contribution Ville du Locle pour projets	4'750	4'750
Contribution Commune de Val-de-Ruz pour projets	16'150	16'150
Contribution Ville de La Chaux-de-Fonds pour projets	9'500	0
Contribution Collège Les Cerisiers pour projets	5'700	5'700
Contribution Commune de Cortaillod	0	285
Contribution Commune de Boudry	19'000	19'000
Contributions diverses affectées	2'550	9'806
Contributions restituées	800	8'356
Contributions fonds privés et divers	1'750	1'450
<i>Recettes affectées</i>	668'500	706'166
TOTAL DES PRODUITS DE L'ASSOCIATION	679'250	717'756

	Du 01.01.2025 au 31.12.2025	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
CHARGES DE L'ASSOCIATION		
COÛT DES PROJETS DES OM		
Financement des projets des OM ³	471'130	501'600
<i>Coût des projets des OM</i>	471'130	501'600
COÛT DES ACTIVITÉS THÉMATIQUES ⁴		
Gestion et encadrement (frais de personnel)	30'662	8'222
Formation et coaching projets	0	89
Frais accessoires gestion de projets	117	63
Commission des projets	280	123
Autres charges d'activités PROJETS	3'621	0
<i>A. PROJETS : Soutenir des projets de qualité inscrits dans des dynamiques locales</i>	34'680	8'496
Gestion et encadrement (frais de personnel)	28'770	51'772
Production et diffusion rapports (RA, site internet, brochure projets)	4'387	5'387
Formation et partage d'expérience pour les OM	780	147
Mobilisation des ressources financières publiques	1'445	4'518
Commission financière	76	0
Autres charges d'activités CINE	3'397	0
<i>B. CINE : Animer un réseau activement engagé en faveur de la coopération internationale à Neuchâtel</i>	38'854	61'824
Gestion et encadrement (frais de personnel)	26'299	25'088
Information et communication	482	2'624
Activité pédagogiques	2'003	1'755
Commission d'information et de communication	30	44
Campagne thématique 2021-28	0	4'662
Autres charges d'activités INFO	3'105	0
<i>C. INFO : Informer et sensibiliser aux enjeux globaux et à la nécessité d'une coopération internationale forte</i>	31'919	34'173
Gestion et encadrement (frais de personnel)	8'572	6'272
Coordination du Federeso	2'856	2'800
Activités communes aux fédérations cantonales	1'498	1'523
Autres charges d'activités FEDEC	1'012	0
<i>D. FEDEC : Adopter une approche efficiente face aux évolutions de la coopération internationale au niveau des fédérations</i>	13'939	10'595
<i>Coût des projets et des activités</i>	590'522	616'688

EXPLICATION DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01.01.2025 au 31.12.2025	Du 01.01.2024 au 31.12.2024
CHARGES ADMINISTRATIVES DE L'ASSOCIATION ⁵		
Charges salariales et formation	51'001	44'998
Frais de personnel	51'001	44'998
Loyers et charges Quai 21	4'539	12'833
Loyers encaissés Quai 21	-250	-420
Frais d'impression et matériel de bureau	1'048	4'280
Frais informatique	-1'209	864
Téléphonie et internet	547	1'560
Frais administratifs divers y.c. AG	4'423	3'699
Frais de révision	9'996	9'996
Honoraires mandat comptabilité	13'491	14'529
Frais/recettes Postfinance	139	134
<i>Autres charges administratives</i>	32'725	47'475
Charges administratives	83'726	92'472
CHARGES DE L'ASSOCIATION	674'248	709'161
<i>Résultat avant variation des fonds affectés</i>	5'002	8'595
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS	5'748	2'995
Attribution de fonds affectés (-)	-667'050	-704'716
Utilisation de fonds affectés (+)	672'798	707'711
<i>Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)</i>	10'750	11'590
Attribution au capital de l'organisation (-)	-10'750	-11'590
RÉSULTAT ANNUEL	0	0

1 Recettes affectées

• Les contributions des partenaires institutionnels de Latitude 21 font l'objet de contrats ou de courriers précisant l'affectation des fonds octroyés. Latitude 21 a contracté :

a. avec la DDC, un accord 2025 relatif à l'octroi d'une contribution financière de CHF 251'500.

b. avec l'Etat de Neuchâtel, un contrat de prestations réglant l'octroi des contributions pour la période 2025-2026 et octroyant un montant de CHF 290'000 pour 2025.

c. avec les communes neuchâteloises, un total de contributions affectées de CHF 118'750 a été enregistré, à savoir la Ville de Neuchâtel, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Le Locle, Boudry et La Chaux-de-Fonds. Le Collège Les Cerisiers (Gorgier) a accordé une contribution affectée de CHF 5'700. Le total affecté de la contribution des communes et du collège est de CHF 124'450 (95% de la contribution). La contribution totale des communes est de CHF 131'050.

• Le 95% des sommes reçues des communes neuchâteloises et du Collège Les Cerisiers a été utilisé pour financer les projets des OM.

• Dans le cadre du programme « Gucci Changemakers », l'entreprise GUCCI a mis une experte à disposition et a estimé cette prestation à un montant de CHF 1'450 (Activité CINE).

2 Contribution aux frais de fonctionnement

Latitude 21 prélève un montant équivalent au 5% des contributions reçues des communes et du Collège Les Cerisiers à titre de contribution aux frais de fonctionnement. Ces indemnités s'élèvent pour 2025 à CHF 6'550.

3 Financement des projets des OM

En 2025 le Conseil a alloué CHF 471'130 pour le financement des projets présentés par les OM.

4 Coûts des activités thématiques

Afin de répondre aux exigences de ses bailleurs de fonds et d'assurer un lien direct entre ses états financiers et la réalisation de ses objectifs institutionnels, Latitude 21 répartit ses charges de façon analytique – par activités principales – dans le budget prévisionnel et dans le compte de résultat. En 2025, le plan analytique a été modifié pour correspondre au mieux aux exigences de certains bailleurs de fonds.

5 Charges de fonctionnement de l'association

Les charges de fonctionnement de CHF 83'726 correspondent aux différentes dépenses n'ayant pas été imputées aux coûts des activités de Latitude 21. Ce montant comprend la facturation des frais d'audit des comptes de Latitude 21 par le CCFL et, étant pris en charge par le Département des finances, un montant équivalent a été enregistré dans les produits.

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2025

Le tableau des variations du capital décrit l'évolution des capitaux affectés et des capitaux libres entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025.

<i>Fonds étrangers affectés</i>	<i>Solde initial au 1.1.2025</i>	<i>Attribution totale 2025</i>	<i>Transferts 2025</i>	<i>Utilisation 2025</i>	<i>Rembour- sement</i>	<i>Solde final au 31.12.2025</i>
Fonds DDC	-	251'500	-	251'500	-	-
Fonds Canton de Neuchâtel	9'948	290'000	-	296'848	-	3'100
Fonds Communes neuchâteloises y.c. Les Cerisiers	-	124'450	-	124'450	-	-
Fonds restitués	8'356	800	-	-	-	9'156
Fonds Loterie Romande	-	-	-	-	-	-
Fonds activités dons privés/divers	-	300	-	-	-	300
Total des fonds des contributeurs	18'304	667'050	-	672'798	-	12'556
<i>Capital de l'organisation</i>						
Réserve reports projets	9'590	7'750	-	-	-	17'340
Réserve Anniversaire Latitude 21	2'000	3'000	-	-	-	5'000
Capital libre	11'185	-	-	-	-	11'185
Capital de l'organisation	22'775	10'750	-	-	-	33'525

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2024

<i>Fonds étrangers affectés</i>	<i>Solde initial au 1.1.2024</i>	<i>Attribution totale 2024</i>	<i>Transferts 2024</i>	<i>Utilisation 2024</i>	<i>Rembour- sement</i>	<i>Solde final au 31.12.2024</i>
Fonds DDC	21'299	281'150	-	302'449	-	-
Fonds Canton de Neuchâtel	-	290'000	-	280'052	-	9'948
Fonds Communes neuchâteloises y.c. Les Cerisiers	-	125'210	-	125'210	-	-
Fonds restitués	-	8'356	-	-	-	8'356
Fonds Loterie Romande	-	-	-	-	-	-
Fonds activités dons privés/divers	-	-	-	-	-	-
Total des fonds des contributeurs	21'299	704'716	-	707'711	-	18'304
<i>Capital de l'organisation</i>						
Réserve reports projets	-	9'590	-	-	-	9'590
Réserve Anniversaire Latitude 21	-	2'000	-	-	-	2'000
Capital libre	11'185	-	-	-	-	11'185
Capital de l'organisation	11'185	11'590	-	-	-	22'775

RAPPORT D'AUDIT



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

CONTRÔLE CANTONAL DES FINANCES

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des membres sur le contrôle restreint des comptes annuels 2025 de Latitude 21, Fédération neuchâteloise de coopération au développement, à Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital, tableau du suivi des financements aux projets des OM et annexe) de Latitude 21, Fédération neuchâteloise de coopération au développement, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts, incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que Latitude 21 n'a pas utilisé les fonds de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de manière appropriée, rationnelle et économe.

Contrôle cantonal des finances

Patrick Dos Reis
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Mathieu Roth
Expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 30 avril 2026

CH-2002 NEUCHÂTEL 2 ESCALIER DU CHÂTEAU 6 CASE POSTALE 1
Tél. 032 889 64 30 CCFI@NE.CH WWW.NE.CH/CCFI

Pour en savoir plus sur les projets soutenus, rendez-vous sur

www.latitude21.ch/projets-soutenus

ou commandez la brochure de présentation détaillée auprès du secrétariat.





LATITUDE 21

Fédération neuchâteloise
de coopération au développement

—

Rue des Sablons 48 - 2000 Neuchâtel
+ 41 (0)32 552 02 55
info@latitude21.ch
www.latitude21.ch

—